2º Il y aura ce jour congé entier, sans préjudice du congé le plusrapproché; mais si la fête tombe un jour de congé ordinaire, il n'y en aura pas d'autre ; si elle tombe un dimanche, elle ne sera pas transférée.

3º On chantera en toute hypothèse dans la matinée nne grandmesse solennelle, avec musique autant que possible, rit annuelmineur avec la permission de Monseigneur. On se servira de l'ornement de M. Mongazon.

4º Le reste de la matinée et l'après-midi seront employés de la manière la plus intéressante pour les élèves : v. g. séance académique, séance amusante, jeux, promenade ou simplement grande promenade. Il y aura à ce sujet, un mois avant la fête, une réunion chez M. le Supérieur pour décider le mode d'emploi de la journée.

L'année scolaire 1849-1850 fut la plus belle de l'administration de M. Bompois. En prenant la direction du collège il n'y avait trouvé que cent soixante-treize élèves. Il en comptait maintenant deux cent quatorze. L'heureuse impression produite sur les familles par le rétablissement du cours supérieur ne pouvait qu'assurer une augmentation et, en effet, la rentrée de 1850 amena deux cent quarante-sept étudiants, mais M. Bompois ne devait plus rester l'heureux agent de cette prospérité. Un incident très imprévu lui fit quitter le collège. En juillet 1850, les Angevins apprirent avec stupéfaction que deux brochures de M. Bernier, bien qu'elles eussent êté approuvées par plusieurs évêques, venaient d'être mises au Catalogue des livres prohibés. Le grand vicaire condamné se soumit humblement et crut devoir se démettre de ses fonctions. Le prélat choisit le supérieur de Mongazon pour le remplacer. Il fut reconnu vicaire général par le Président de la République, le 31 août, et installé à la cathédrale le 17 septembre 1850. Il administra le collège jusqu'au dimanche 10 novembre où son successeur fit son entrée. Il resta grand vicaire jusqu'à sa mort, en 1876, sous l'épiscopat de Mgr Freppel qui se plut à lui rendre ce très juste éloge: « Jamais collaborateur n'aura été à la fois plus modeste et plus utile. >

APPENDICE

Notes sur les cours du petit séminaire Mongazon

COURS XXIII

Années scolaires 1847-1856. En philosophie: 32 élèves; 43 autres ont passé par ce cours. Prêtres, 18; religieux, 2; missionnaire 1. MM. Alphonse Fruchaud (ter en excellence), mort notaire honoraire à Segré, le 10 décembre 1899; Prosper Mesnard, ch. hon. (2º en excellence); Georges Boullay (prix d'honneur en 1852 et 1854), professeur de l'Université; Aug. Lainé, de Sœurdres (prix d'honneur en 1850); Aug. Brin, ch. préb., supérieur de la Congrégation de Torfou; dom L. Bimier, benédictin de l'abbaye de Saint-Maur de Glanfeuil; Aug. Chauvineau, curé de Saint-Aubin de Pouancé; Charles de Crozé, de Montreuil-Bellay, décédé à Laval le 3 février 1898; Hipp. Denéchère, banquier au Mans; René Fretellière, mort au séminaire des Missions Etrangères en 1857;